

DEC212506INSU

Décision portant nomination de Monsieur Pablo SAMANIEGO aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°6524 intitulée « Laboratoire Magmas et Volcans » (LMV)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 6524 intitulée « Laboratoire Magmas et Volcans » (LMV), nommant Monsieur Didier LAPORTE aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

Vu la décision DEC211583INSU en date du 15 avril 2021 portant sur la nomination de Monsieur Pablo SAMANIEGO aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité National de la Recherche Scientifique;

DECIDE:

Article 1er

A compter du 1er septembre 2021, Monsieur Pablo SAMANIEGO, Chargé de Recherche à l'Université de Clermont, est nommé directeur adjoint de l'unité susvisée jusqu'à la fin du mandat pour la durée fixée dans la DEC201509DGDS portant renouvellement de l'UMR6524.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18/08/2021

Le Président-directeur général

Antoine Petit